



**Pour une politique juste et efficace mise délibérément
au service de l'Homme, à commencer par le plus démuné.
Association loi 1901**

13 janvier 2012

Propositions adressées aux candidats à l'élection Présidentielle française de 2012

Un modèle basé sur la fuite en avant permanente,
sur la cotation continue et sur des cibles de profitabilité
de 20% par an, ne peut, par définition, être viable.

L'ampleur des inégalités et la pauvreté qui en résulte deviennent dangereuses, comme en témoignent le rapport publié en décembre 2011 par l'OCDE, et surtout le rapport préparé en vue du Forum de Davos qui se tiendra fin janvier 2012.

A l'OCDE comme au Forum de DAVOS on s'aperçoit enfin que les déséquilibres ainsi créés mettent en cause la cohésion des sociétés, et que cela pourrait finir mal. Michael Förster (OCDE) ajoute : « ... partout dans le monde, les mouvements sociaux actuels expriment le fait que la croissance des inégalités conduit à un **déficit démocratique...** ».

Enfin, la situation environnementale de la planète est très préoccupante, car elle nous conduit à vivre aux dépens des prochaines générations.

En juin 2012, aura lieu le Sommet de RIO. Pour le Comité Pauvreté et Politique, deux hypothèses sont plausibles pour les conclusions de ce Sommet :

- soit les Etats cèderont une fois de plus à la pression des lobbies, et les conclusions du Sommet conduiront en pratique vers plus de libéralisme débridé, accompagné d'un peu de « social washing » et de « green washing » pour endormir les populations,
- soit les Etats seront courageux, et ils décideront d'engager un mouvement irréversible, concret et mesurable vers le développement durable à l'échelle planétaire.

Cette deuxième solution est la seule qui remettra l'économie et la finance au service des Hommes. Elle concrétisera les conclusions du Sommet de Johannesburg de 2002, auxquelles la France et l'Europe ont adhéré sans aucune réserve.

53 grand Rue – 60540 PUISEUX LE HAUBERGER – FRANCE Tél/fax : 00 33(3) 44 26 56 07
site internet : www.pauvrete-politique.com
e-mail : pauvrete.politique@9online.fr

Encore faudra t-il que la France s'engage clairement dans cette voie, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

C'est l'objet des propositions ci-après :

1 – PREMIERE PROPOSITION : Dénommer le Premier ministre : Premier ministre, Ministre du développement durable. Pour que cette décision majeure ne se limite pas à une simple opération de communication, systématiser la prise en compte de la durabilité dans le travail législatif.

2 – DEUXIEME PROPOSITION : organiser chaque année, quinze jours avant le vote du budget de l'Etat, un débat solennel au Parlement sur l'évolution des instruments de mesure du développement durable (dont le PIB fait partie), avec la présence de tout le gouvernement.

3 – TROISIEME PROPOSITION : au niveau international, négocier sans attendre pour que soit accordé un poids égal aux trois composantes du développement durable, à savoir les composantes sociale, économique et environnementale. C'est la proposition que nous vous suggérons de défendre au nom de la France au Sommet de RIO.

Que l'on ne s'y trompe pas. Ces trois propositions recouvrent des mesures très concrètes et très engageantes. Elles sont détaillées dans les trois annexes qui suivent, chacune d'entre elle étant construite de la façon suivante :

- **JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION.**
- **IMPACT DE LA PROPOSITION.**
- **COÛT DE LA PROPOSITION.**

ANNEXE 1

1 – PREMIERE PROPOSITION : Dénommer le Premier ministre : Premier ministre, Ministre du développement durable.

JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION.

Il s'agit simplement de tirer les conséquences de la définition du développement durable.

Qu'est ce que le développement durable ?

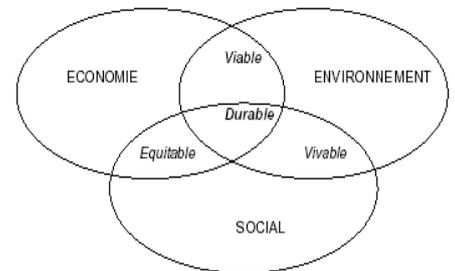
Le développement durable est «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs». C'est une révolution dans nos mentalités.

Le développement durable ne se **réduit pas à l'écologie**

Il ne se **réduit pas au social**

Il ne se **réduit pas à l'économie**

Le développement durable forme **un tout indissociable**



Pour remplir sa mission sur ces trois piliers (économique, social et environnemental), le **Ministre du développement durable doit nécessairement avoir autorité sur les Ministres de l'économie et des finances, de l'écologie et des affaires sociales.** Il doit en fait avoir autorité sur tous les autres ministres, car ceux-ci concourent, chacun dans leur domaine, à la réalisation d'une politique de développement durable. **Conclusion : il n'y a qu'un seul ministre possible pour le développement durable : c'est le Premier ministre.**

L'existence d'un Ministre du développement durable, comme on le fait depuis vingt ans limite en pratique la mission de ce Ministre au seul domaine de l'écologie. (Domaine extrêmement important, mais qui ne constitue qu'un des trois piliers du développement durable).

IMPACT DE LA PROPOSITION : C'est un changement de paradigme. La mesure démontrera la volonté du futur chef de l'Etat français de sortir par le haut et avec méthode d'un schéma mondial néolibéral qui a dérivé et nous a conduit où nous sommes. **L'impact sur les citoyens sera majeur en termes de mobilisation sociétale et politique, sous réserve que la mesure ne se réduise pas à une simple opération de communication.**

Pour que cette décision majeure ne se limite pas à une simple opération de communication, systématiser la prise en compte de la durabilité dans le travail législatif.

Deux actions principales sont à conduire.

1 - Inscrire dans la constitution française, le principe suivant lequel aucun projet de loi en France ne puisse plus être voté sans être précédé d'un exposé des motifs contenant :

- une **étude d'impact** décrivant et mesurant l'effet attendu du projet de Loi sur chacun des trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental)
- la **date** et les **outils de mesure** qui permettront de vérifier les effets de la loi projetée dans les trois domaines économique, environnemental et social, notamment son effet sur la baisse de la pauvreté *en commençant par les plus fragiles et les exclus*.

2 - Modifier les traités de Lisbonne afin que les directives, règlements et Lois européennes soient adoptées selon la même procédure.

IMPACT DE LA PROPOSITION

Les Lois seront mieux pensées, et plus efficaces. Leurs défauts éventuels seront vite identifiés dans la sérénité et pourront être corrigés en évitant les guerres stériles entre majorité et opposition.

Ces propositions sont tout particulièrement indispensables pour le niveau européen, afin que l'Union Européenne devienne vraiment une « Europe qui protège ». Rappelons que l'Europe compte quatre vingt millions de pauvres, et qu'elle baisse l'aide alimentaire aux plus démunis.

A noter que le principe de ces propositions se trouve dans le rapport **Camdessus de 2004**, intitulé : « vers une nouvelle croissance pour la France », page 32. Ce rapport préconise aussi d'insérer dans la plupart des Lois françaises et européennes une clause de rendez-vous, c'est-à-dire une clause fixant un délai à l'issue duquel la Loi devra nécessairement être réétudiée, voire modifiée si le Parlement le juge utile, à l'exemple des Lois bioéthique. C'est très cohérent.

COÛT DE LA TOTALITE DE CETTE PREMIERE PROPOSITION: Zéro euro.

ANNEXE 2

2 – DEUXIEME PROPOSITION : organiser chaque année, quinze jours avant le vote du budget de l'Etat, un débat solennel au Parlement sur l'évolution des indicateurs synthétiques de mesure du développement durable (dont le PIB fait partie), avec la présence de tout le gouvernement.

JUSTIFICATION DE LA DEMANDE :

Avant d'arrêter les priorités et de voter le budget, les Parlementaires doivent avoir une idée très précise de la situation du Pays en matière économique, sociale et environnementale. Ceci implique qu'ils disposent d'informations à jour portant notamment :

- sur l'état des stocks de matières premières et d'énergies non renouvelables,
- sur l'état de l'environnement,
- sur le développement de l'industrie et des services
- sur la répartition de la richesse,
- sur le coût caché du chômage, c'est-à-dire sur les 3 millions d'intelligences dont notre économie se prive depuis des dizaines d'années,
- sur l'accès à la santé des citoyens en situation de pauvreté, et plus précisément des plus démunis
- sur l'état de la cohésion sociale
- etc

Aujourd'hui, nous faisons tout le contraire. Il y a une sur-communication sur la croissance du PIB, et une **sous-communication sur les effets de cette croissance dans les domaines social et environnemental, toujours soigneusement séparés de l'économie. Voilà pourquoi on se réveille chaque jour avec «Tokyo à la mi-séance», et on éteint après « la clôture à Wall Street. Ce n'est pas innocent. Ce n'est pas mobilisant socialement et politiquement.**

Dans un communiqué du 4 octobre 2010, l'INSEE et le Service de l'Observation des Statistiques ont annoncé qu'ils venaient de produire de nouvelles données **«offrant un nouvel éclairage autour de l'économie»**. On peut commencer par ces indicateurs pour la discussion du budget 2013.

IMPACT DE LA DEMANDE

Avec ce débat solennel et annuel, qui portera **sur l'ensemble des indicateurs du développement durable (PIB compris)**, et qui devra être fortement médiatisé (y compris avec des débats télévisés et sur toutes les radios), on fera prendre conscience à toute la population que nous sommes en train de remettre l'économie au service de l'Homme. Preuve sera faite que le fil rouge du travail gouvernemental et Parlementaire s'inscrit dans le développement durable.

La cohérence est totale avec la nouvelle dénomination du Premier Ministre et la nouvelle approche du travail parlementaire que nous proposons ci-dessus.

COÛT DE LA DEMANDE : Zéro euro.

ANNEXE 3

3 – TROISIEME PROPOSITION : au niveau international, négocier sans attendre pour que soit accordé un poids égal aux trois composantes du développement durable, à savoir les composantes sociale, économique et environnementale. (Aujourd’hui, dans les relations internationales, le droit du commerce est supérieur aux autres, ce qui est le contraire même du développement durable).

Il faut donc que la France (appuyée par l’Union Européenne) obtienne que le Sommet de RIO conclue à :

1 - l’organisation d’une négociation multilatérale, pour mettre sur un pied d’égalité le droit du commerce, le droit à la santé, le droit social et le droit environnemental, dans les échanges mondiaux,

2 – l’élaboration d’un plan précis assorti d’une proposition de calendrier pour parvenir à ce résultat.

Pour cette négociation multilatérale, une des solutions techniques consiste à utiliser le système dit de la question préjudicielle. Cela fonctionne parfaitement dans la plupart des pays développés.

JUSTIFICATION DE LA DEMANDE.

Le 3 juin 2011, à BEYROUTH, Monsieur Ban Ki Moon, secrétaire général de l’ONU, déclarait : *« Nous ne pourrons construire un monde juste et équitable que lorsque nous accorderons un poids égal aux trois composantes du développement durable, à savoir les composantes sociale, économique et environnementale... »*

La proposition n’est pas nouvelle. Elle constituait le cœur de la déclaration finale du Sommet de la Terre, à Johannesburg, signée par plus de cent chefs d’Etat et l’Union Européenne, en 2002. Il y a dix ans !

La question n’est donc plus de savoir s’il faut choisir le développement durable. Ce choix a été fait par plus de cent chefs d’Etat au Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002. La question est de le mettre en œuvre. Nous avons déjà perdu dix ans.

Cette mise sur un pied d’égalité des trois piliers du développement durable a également été réclamée par trois fois sur la scène internationale par la France. Cf www.pauvrete-politique.com

IMPACT DE LA DEMANDE : Comme les deux autres propositions, celle-ci contribue à remettre l’économie au service de l’Homme, et à engager irréversiblement la planète dans le développement durable. C’est la meilleure façon de réconcilier les citoyens du monde avec l’économie et la politique.

COÛT DE LA DEMANDE : Un gain pour 95% des citoyens du monde. Un gain pour tous les Etats qui verront l’ascenseur social se remettre en mouvement, et avec lui la prospérité partagée.